

République Islamique de Mauritanie
Honneur - Fraternité - Justice



MINISTRE DE LA PECHE, DES INFRASTRUCTURES MARITIMES ET PORTUAIRES
ETABLISSEMENT PORTUAIRE DE LA BAIE DU REPOS (EPBR)

Appel à manifestations d'intérêt (AMI) pour le recrutement d'un bureau du suivi des travaux de réhabilitation/aménagement de la halle à marée.

AMI N°022/ CPMP-MPIPM/EPBR/2025

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à la publication du PPM 2025 paru dans le site www.marchespublics.gov.mr,
2. Dans le cadre de la modernisation de ses infrastructures, l'EPBR a programmé pour l'année en cours, sur son budget d'investissement, le suivi des Travaux de réhabilitation/aménagement de la Halle à marée.
3. Les services d'ingénierie, objet du présent appel à manifestations d'intérêt AMI, portent sur la réalisation des prestations relatives au suivi des travaux de réhabilitation/aménagement de la halle à marée.
4. Les candidats intéressés et éligibles (en règle vis-à-vis de la CNSS et DGI pour les nationaux, et non faillite pour les étrangères) , sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution des marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet/bureau, , Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
5. Les références requises pour la qualification sont les suivantes :
 - Références générales : dans la supervision et le suivi des travaux
 - références spécifiques : dans le domaine de supervision et le suivi des bâtiments administratifs ou autres jugés similaires en nature et en volume au cours de cinq dernières années.
 - ❖ L'expérience générale 30% ;
 - ❖ L'expérience spécifique 70%.

NB : les expériences non attestées par un maître d'ouvrage public, parapublique ou une organisation reconnue, ne seront pas prises en compte dans l'évaluation.

6. Une liste des candidats, qui ne saurait être supérieure à huit (8), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'EPBR ; ces candidats présélectionnés, seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode : de sélection fondée sur la qualité technique et le coût [SFQC]. La procédure de la sélection d'une liste restreinte sera conduite en application de la loi n° 2021-024 abrogeant et remplaçant la loi n°2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des Marchés Publics et ses décrets d'application. La sélection sera fondée sur la qualité technique et le coût.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

**Monsieur Sid'ahmed Hmeide Directeur Technique de L'EPBR PS 485 à 488,
Nouadhibou – Mauritanie, Tél. : 43685443/email : Hameida.sidahmed@gmail.com
De 09h à 17h du lundi au jeudi et de 9h à 12h le vendredi**

8. Les dossiers de candidature, en version physique, rédigés en langue arabe ou française (seules les pièces constitutives du dossier de candidature libellées en français ; en arabe ou accompagnées de leur traduction conforme dans l'une de ces langues seront prises en compte pour l'évaluation) et établis en deux exemplaires dont l'originale devront être adressés au plus tard le Mardi 03 juin 2025 à 12 h TU à l'adresse indiquée ci-après :

Monsieur le Président de La Commission de Passation des Marchés Publics du
Ministère de la Pêche, des Infrastructures Maritimes et Portuaires/

(CPMP/ MIPIM) :

a l'ilot c ext chateau d'eau lot 33 , Nouakchott.

Et porter la mention :

AMI N°022/ CPMP-MIPIM/EPBR/2025

« Appel à manifestations d'intérêt (AMI) pour le recrutement d'un bureau du suivi des travaux de réhabilitation/aménagement de la halle à marée »

Le Directeur Général
Taleb SID'AHMED

